

Le Conseil Municipal de la Commune du Thou s'est réuni le 6 juin 2019 à 20h30 à la mairie, après convocation légale,

Sous la présidence de M. Christian BRUNIER, maire,

Présents : BALLANGER Danielle, BERNARD Michel, BROSSARD Anne, BRUNIER Christian, DESFOUGERES Christine, HERAUT Patrick, LEGROS Catherine, LOUIS Joël, MARTIN Sylvie, PINEAU Nathalie, QUINCONNEAU Didier, ROUFFIGNAC Mickaël, ROUILLON Laurent, RUESCAS Flora, SALACRUCH Françoise.

Absents excusés : ROBLIN Benoît, FENIOUX Marjorie.

Absents : CHARPENTIER Marc, PENIN Benjamin.

Secrétaire de séance : BROSSARD Anne.

Etait présent à la réunion : Emmanuel JUCHEREAU, secrétaire général.

ORDRE DU JOUR

Le compte rendu de la réunion du 2 mai est accepté.

Décisions modificatives

Lotissement communal : travaux complémentaires

Travaux d'aménagement d'entrée du lotissement, revalorisation des prix, frais de maîtrise d'œuvre liés aux travaux complémentaires, candélabres.

45 000 €

Proposition : 149 000 € prévus pour le reversement du budget annexe vers le budget principal – 45 000 €

Opérations d'ordre : manque 0.29 €. Prélever sur les 149 000 €

Le Conseil accepte.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le Maire rappelle que la Commune a trois mois (au plus tard le 16 juillet 2019) pour rendre un avis sur le PLUI valant PLH de la Communauté de Communes Aunis Sud.

Il fait remarquer que l'emplacement réservé n° 1 a été porté sur la pièce graphique sans consultation préalable des communes concernées par le tracé ; de plus cet emplacement réservé chevauche des corridors terrestres à restaurer (continuités écologiques identifiées article L.151-23 du Code de l'urbanisme, pièce graphique trame verte et bleue)

Entendu la remarque ci-dessus formulée, il est proposé d'émettre un avis favorable au projet arrêté du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat de la Communauté de Communes Aunis Sud.

Ces explications entendues, le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Donne acte au rapporteur des explications ci-dessus détaillées,
- Emet un avis favorable au projet arrêté du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat de la Communauté de Communes Aunis Sud,
- Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.
- Remarque que l'emplacement réservé n° 1 a été porté sur la pièce graphique sans consultation préalable des communes concernées par le tracé ; de plus cet emplacement réservé chevauche des corridors terrestres à restaurer (continuités écologiques identifiées article L.151-23 du Code de l'urbanisme, pièce graphique trame verte et bleue)

Affiliation volontaire du Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne au Centre de gestion de la Charente-Maritime

Le Maire informe de la demande d'affiliation du Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne au Centre de gestion de la Charente-Maritime.

Ce Syndicat a été créé le 1er janvier 2018 et souhaite pouvoir bénéficier des missions obligatoires proposées par le Centre et notamment recourir aux instances paritaires exigées par la réglementation.

Le Conseil accepte cette affiliation.

Comptes rendus des commissions

Animation

La commission a été contactée pour l'accueil d'ateliers de réalisation de soi par l'art (Atelier La Louve ».

Il est proposé de mettre à disposition une salle pour une période d'essai de 3 mois.

A suivre

Informations et questions diverses

Travaux de voirie

Travaux de consolidation de la voie communale 101 entre la D116 et 205 : Achevés. Prendre un arrêté limitant la circulation à 70 km/h.

Chemin de « Pommerail » : La commune de Croix Chapeau prendra 40% du montant des travaux à sa charge.

Les travaux concernant la réfection des canalisations d'eau potable ont commencé.

Point à temps automatique : travaux commencés.

Travaux podium

Achevés prochainement.

Très haut débit

Une grande partie de la commune sera raccordée au très haut débit d'ici la fin de cette année.

Aménagement cœur de bourg

Etude en cours par le Syndicat de la voirie.

Classement – déclassement des voiries communales et départementales suite à la suppression des passages à niveau

En cours. Il convient de transmettre au « monde agricole » les délaissés de voirie.

Fin de réunion : 23h15